

AVERTISSEMENT.

Les Instituteurs qui voudront adopter cet Abrégé de Géographie, soit dans les classes des collèges, soit dans les écoles communes, sont priés d'observer que les élèves, lorsqu'ils étudient ou qu'ils récitent leurs leçons, doivent avoir sous les yeux les cartes des différents pays de la terre, au moins les cartes générales de l'Amérique, de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Océanie.

Les parties du livre imprimées en caractères plus petits, indiquent des notes historiques, statistiques, et autres, que les élèves devront lire avec attention, mais qu'ils peuvent ordinairement ne pas apprendre par cœur.

On s'est servi de lieues anglaises en parlant de l'Amérique et des îles Britanniques : ailleurs on a employé la lieue commune de France : la première est de 23 1/6 au degré, et la seconde de 25. La lieue du Canada n'est que de 22 6/10 environ au degré. Autrement, la lieue d'Angleterre contient environ 2,472 toises ; celle de France 2,280 1/2 ; et celle du Canada 2,520. Le mille, dans cet ouvrage, est toujours le tiers de la lieue anglaise.

Québec, 12 Mai, 1832.

Bureau du Protonotaire, }
23 Mai, 1832. }

DISTRICT DE QUEBEC.

Qu'il soit notoire que le vingt-troisième jour de Mai, dans l'année mil huit cent trente-deux, Samuel Neilson et William Cowan, de Québec, Imprimeurs, Papetiers, et Associés, faisant commerce sous le nom et raison de Neilson et Cowan, résidens en la Cité de Québec, ont déposé dans ce Bureau le titre d'un livre, le titre duquel est dans les mots suivans, savoir : "Nouvel Abrégé de Géographie Moderne, suivi d'un Appendice, et d'un Abrégé de Géographie Sacrée ; à l'Usage de la Jeunesse : " au sujet duquel ils réclament le droit de propriété comme propriétaires.

Enregistré en conformité à l'Acte Provincial, intitulé,
"Acte pour protéger la propriété littéraire."

PERRAULT & BURROUGHS,
Prothonotary of His Majesty's Court of
King's Bench for the District of
Quebec.